Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260317-01032026-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de GUINGAMP

.....

C.C.A.S. DE PONTRIEUX
22260

.....

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PONTRIEUX

L'an deux mille vingt-six le deux mars à dix-sept heures, le **Centre Communal d'Action Sociale** de la **Ville de PONTRIEUX**, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie de PONTRIEUX, sous la présidence de Monsieur Samuel LE GAOUYAT, Maire de PONTRIEUX.

Présents :
MM. Samuel LE GAOUYAT, Philippe VILLECROZE, Claudie BELLEGUIC, Patrick HOUSSARD, Céline MAIRE,

Absents excusés : Sylvie TALDU, Marie-Noëlle VALLEE, Marie-Josée LEFEBVRE

Absents non excusées : Michèle LE JOUAN

Assistait également à la réunion : Angélique LACHE, Secrétaire de Séance

Date d'envoi des convocations : 23 février 2026

.....

DELIBERATION N°CCAS01/03/2026 : SUBVENTIONS 2026

Rapporteur : Samuel LE GAOUYAT

Monsieur Le Président présente au conseil d'administration les demandes de subventions reçues par le CCAS.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS,

- **DECIDE** d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2026 :

  - Les Restos du Cœur : 250 €
  - Secours Populaire PLOUEC : 250 €
  - CASCI : 100 €
  - Le Jardin des Ages : 250 €

POUR COPIE CONFORME

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE PONTRIEUX

Le Président,

Samuel LE GAOUYAT.